



Fiche d'inscription formation

À retourner au plus tard le 04 mars 2024

Par courrier ou par mail à l'attention de Fanny OLIVIER

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle

(Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail) N° Organisme de formation : 93040081104

NOM – Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél. : Port. : Mail :

Vous êtes :

Salarié(e) OPCO :

Chef d'exploitation, contributeur VIVEA à jour de ses cotisations

Autre statut Précisez :

NB : En cas de difficulté de compréhension de la langue ou de handicap nécessitant une prise en charge particulière, contactez Fanny OLIVIER au 04.92.87.70.52

L'ENTREPRISE

NOM de l'exploitation ou de l'entreprise :

N° SIRET (14 chiffres) : ____ / ____ / ____ / ____

Adresse (si différente de ci-dessus) :

Téléphone portable : / Téléphone fixe :

Mail :

Contact de la personne si différente du-de la stagiaire :

FORMATION SOUHAITÉE

Intitulé de la formation : DISTILLATION DES HUILES ESSENTIELLES

Dates de formation : du 26 AU 29 Mars 2024

Durée de la formation (nombre d'heures) : 4 jours soit 28 heures

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Je joins un chèque de 292 € (252 € de reste à charge + 40 € de participation forfaitaire par repas) par formation et par personne libellé à l'ordre du CRIEPPAM.

Validation d'inscription sous réserve de places disponibles et d'adéquation avec le public visé prioritaire (cf. questionnaire de pré-formation).

Je confirme avoir pris connaissance du programme de la formation (qui définit l'objet, la durée, le lieu, les objectifs, contenus, méthodes, pré-requis, nom et qualité des intervenants et sanction de la formation) et des conditions générales de vente.


Pour l'entreprise (Mentionner bon pour accord)

Pour le CRIEPPAM NOM, Prénom

Fait à, le

Tampon et signature

DISTILLATION DES HUILES ESSENTIELLES

Objectif	Définir et maîtriser le procédé de distillation à la vapeur d'eau des huiles essentielles dans les distilleries de plantes à parfum.	
Dates et Lieu	4 jours soit 28 heures	Dates : du 26/03/2024 au 29/03/2024
	CRIEPPAM – 271 impasse Gustave Fenoul - 04100 MANOSQUE Sous réserve d'accord VIVEA et d'inscrits suffisants (8 minimum) voir CGV	
Tarif	TARIF	Formation de 4 jours : 868 € NET
	Si vous êtes cotisant VIVEA à jour de vos cotisations, la prise en charge est possible à hauteur de 22 € par heure de formation soit un reste à charge de 252 €.	
Modalités pratiques	<p>Horaires : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 Déjeuner : Participation forfaitaire de 10€/repas</p> <p> : accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public). Pour les formations sur le terrain, nous adapterons le choix des exploitations agricoles ou des parcelles culturales à visiter pour qu'elles soient accessibles. Une adaptation de la formation est envisageable pour les personnes en situation de handicap.</p>	
Prérequis	Aucun	
Public visé prioritaire	Producteurs de plantes à parfum, Exploitants ou futurs exploitants de distillerie, Porteurs de projets sur la distillation des huiles essentielles.	
Objectifs opérationnels, programme et méthodes pédagogiques	<p>Jour 1 <u>S'approprier les principes de la distillation à la vapeur</u>, tels que les principes généraux de la distillation, les définitions, les aspects théoriques, les phases de la distillation. Comprendre les rôles et la localisation des huiles essentielles dans les plantes. <u>Connaître les équipements utilisés</u>, tels que les matériaux employés, les différents types d'alambics et modes de distillation, les matériels des petites et des grandes installations.</p> <p>Jour 2 <u>Savoir conduire une chaudière vapeur</u> Comprendre les règles de sécurité de base liées à la vapeur et à la distillerie, savoir conduire une chaudière, comprendre et gérer le traitement de l'eau d'une chaudière. <u>Appréhender la notion de qualité des huiles essentielles et les moyens d'analyse de l'huile essentielle</u>, les dégradations des huiles essentielles, comment conduire la distillation, détermination de la fin de distillation.</p> <p>Jour 3 <u>Conduite de la distillation / déterminer le point d'arrêt / connaître les différentes techniques de nettoyage de l'installation.</u> <u>Comment aborder un projet de création de distillerie ?</u> Les questions à se poser ; les principes de dimensionnement d'une installation, les investissements et coûts de distillation. <u>Découverte pratique des installations pilotes et expérimentales du CRIEPPAM</u> Connaître les principales réglementations s'appliquant aux installations de distillation.</p> <p>Jour 4 <u>Rencontre entre la théorie et la pratique sur le terrain, découverte de différentes installations :</u> distillerie de type traditionnel ; distillerie de petite capacité en production biologique ; <u>distilleries équipées de containers de distillation avec différentes technologies mises en œuvre, rencontre avec les exploitants des installations.</u></p>	
Modalités d'évaluation	Quizz de pré-formation et post formation – Evaluation de la satisfaction	
Contacts	Inscriptions : Fanny OLIVIER – 04.92.87.70.52 – secretariat@crieppam.fr Pédagogie : Ludovic STRUYVE, responsable du pôle machinisme et transformation – ludovic.struyve@crieppam.fr	